Les 100 ans du monument 1914-1918 de Gueux
sacralisation de la mémoire
et hommage aux morts

Plus de 100 ans après la fin de la Grande Guerre, que retenir des monuments la commémorant présents dans la plupart des communes mais également dans les départements et territoires d'outremer ainsi que dans les anciennes colonies d'Afrique et d'Asie ?

Témoignage émotionnel de ces quatre années de combats et des 1.350.000 morts français, partie intégrante du paysage au même titre que l'église, l'école et la mairie, ces mémoriaux sont une sacralisation propre à la France de la mémoire et de l'hommage aux morts.

Dès 1919, la République organise la glorification des héros de la guerre en promulguant toute une série de lois.

Ainsi, les noms des combattants et civils « *seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon* ». Chaque commune recevra « *un livre d'or sur lequel figureront les noms des combattants nés ou résidant dans la commune et morts pour la France, qui sera déposé dans une des salles de la commune et mis à disposition des habitants* ».

A partir de 1920, des subventions sont accordées aux communes par l'État « *en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la Patrie* », auxquelles s'ajouteront des souscriptions publiques et des dons privés.

Enfin, « *tous les ans, .../... une cérémonie sera consacrée dans chaque commune .../... organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires* ».

Jusqu'au début des années trente, près de 35.000 lieux commémoratifs sont spontanément édifiés par les communes ou les associations d'anciens combattants, ponctuant le long deuil de toute une Nation.

Comme le note l'historienne Annette Becker, « *pour les architectes, les marbriers, les entreprises de pompes funèbres, c'est le marché du siècle* ». En marbre, granit, calcaire ou bronze, ils revêtent des formes simples - plaque, stèle, obélisque – ou plus élaborées - 10 000 sculptures sur l'ensemble du territoire – illustrant les thèmes symboliques de la guerre patriotique, de l'hommage aux morts, du sacrifice et de la régénération de la Patrie, figurés par des soldats, des femmes en deuil, des anges ou des coqs.

Le Monument aux Morts de Gueux se distingue de la grande majorité des mémoriaux, composés pour la plupart de petites stèles et de pyramides.

Dès 1921, le conseil municipal vote une subvention de 500F à « *l'Œuvre du Monument aux Morts* ».

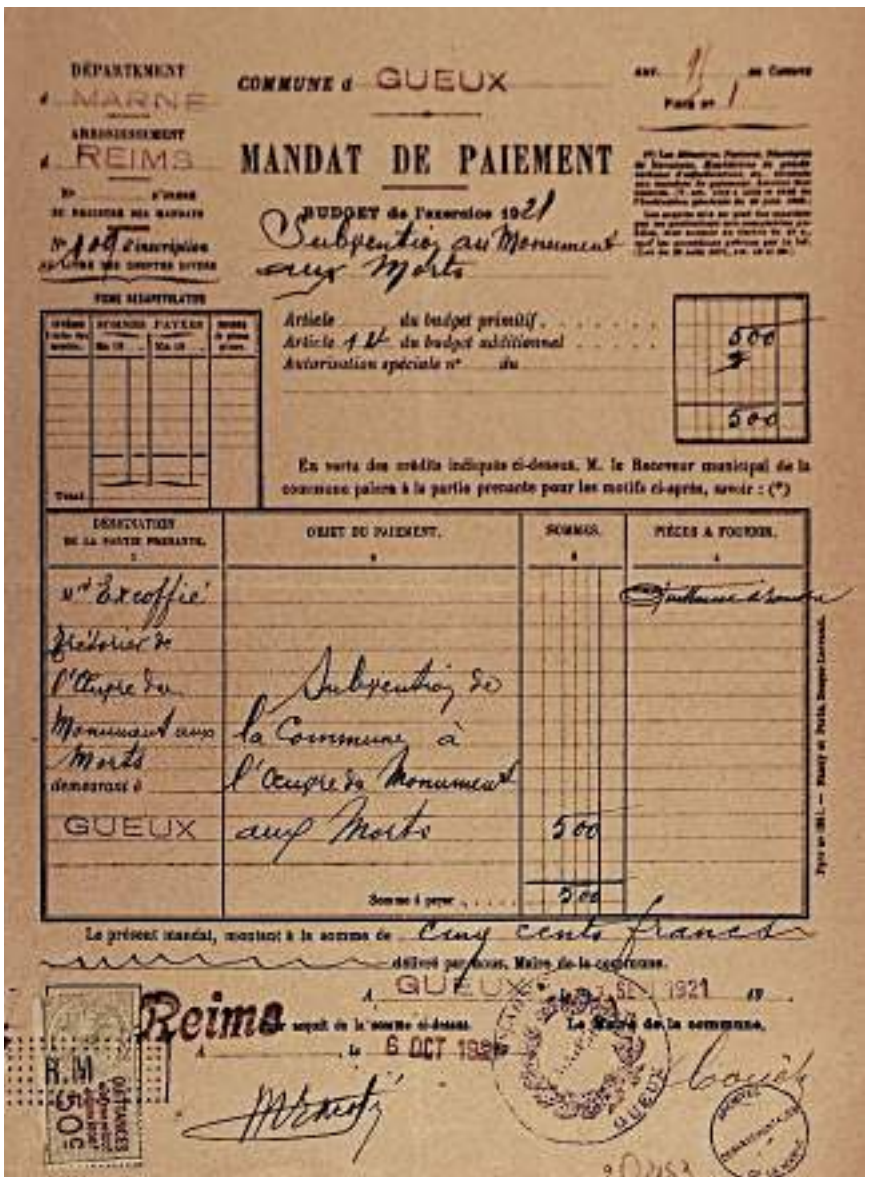

DÉPARTEMENT de MARNE — ARRONDISSEMENT de REIMS — COMMUNE de GUEUX

MANDAT DE PAIEMENT

BUDGET de l'exercice 1921

Subvention au Monument aux Morts

Article ... du budget primitif
Article 1 du budget additionnel
Autorisation spéciale n° ... du

500 / 500

En vertu des crédits indiqués ci-dessous, M. le Receveur municipal de la commune est prié de payer à la partie prenante pour les motifs ci-après, savoir : (*)

DÉSIGNATION DE LA PARTIE PRENANTE	OBJET DU PAIEMENT	SOMMES	PIÈCES A FOURNIR
Mr le Trésorier Payeur Général de l'Aisne à Laon, Trésorier de l'Œuvre du Monument aux Morts demeurant à GUEUX	Subvention de la Commune à l'Œuvre du Monument aux Morts	500	Délibération du Conseil municipal
	Somme à payer	500	

Le présent mandat, montant à la somme de Cinq cents francs

délivré par nous, Maire de la commune.

A GUEUX, le 17 SEP 1921

Reçu de la somme ci-dessus. A Reims, le 6 OCT 1921

Le Maire de la commune, Couet

Commune de Gueux, mandat de paiement pour la subvention au monuments aux morts, 17 septembre 1921, 2 O 2153. Dossier église, presbytère, cimetière, monument aux morts. 1825-1938. ADMarne, Châlons

Présidé par le maire Jules-Arsène Couet, le Comité d'Érection du Monument fait appel en 1924 à un statuaire parisien, Alfred Benon (1887-1965) qui en a déjà réalisé une petite dizaine, dont quatre dans la Marne (Crugny, Baslieux-les-Fismes, Savigny, Saint-Gilles).

Alfred Benon dans son atelier de Montparnasse. Vers 1920. Archives municipales de Saumur

Il propose une première esquisse représentant « *un enfant adossé à un socle surmonté par un buste et exprimant l'hommage des jeunes générations* ». Ce projet n'est pas retenu par la Commission d'examen des Monuments aux Morts.

Dans un courrier adressé à son Président, Alfred Benon pense que son projet revêtait « *un caractère un peu simplet* » et défend sa cause en ne gardant que le buste comme cela lui a été conseillé.

En réalité, la commune n'ayant pas réussi à réunir les fonds nécessaires à l'édification du projet initial, seul le buste de soldat sera conservé pour un coût déjà élevé de 5.500F.

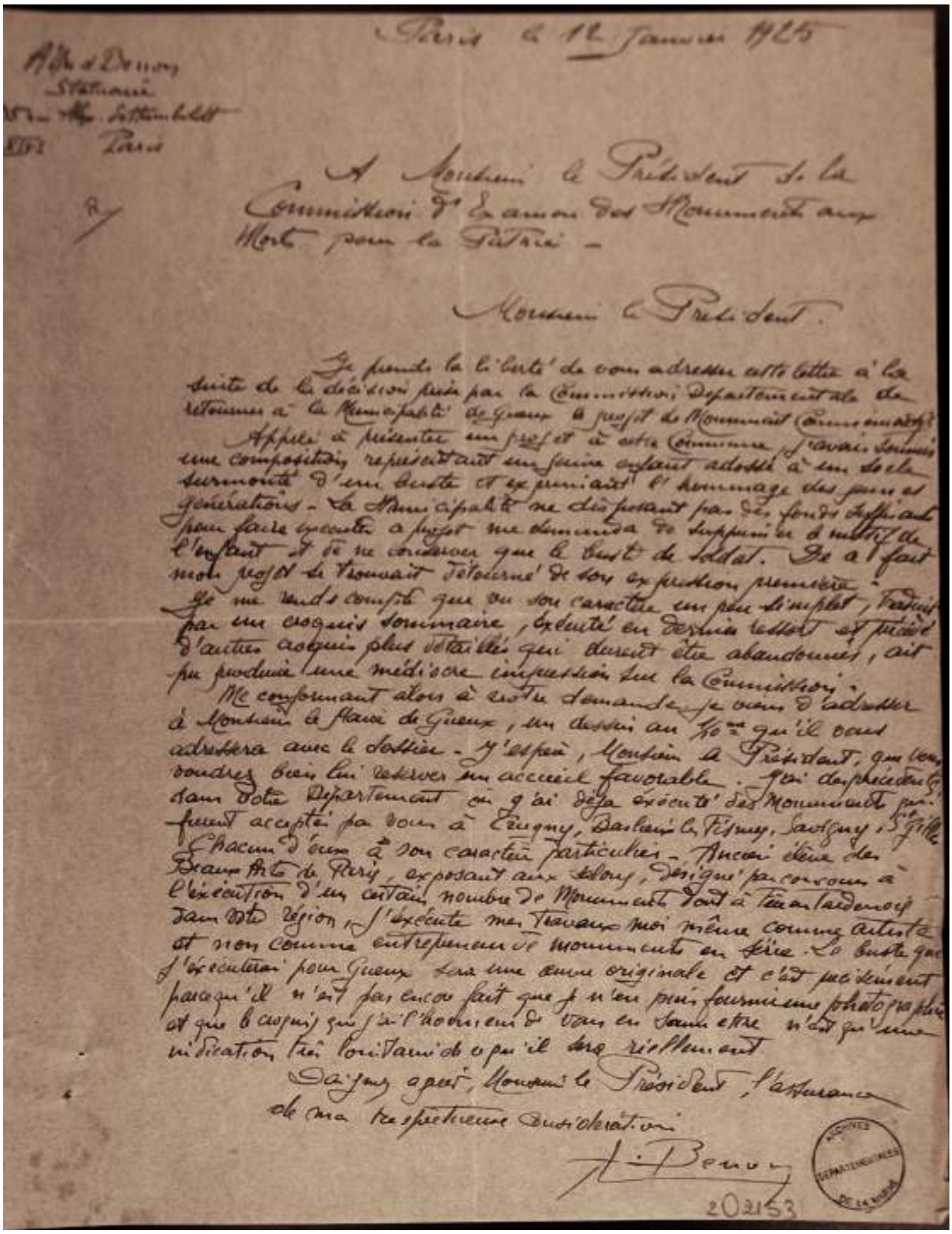

Paris le 12 Janvier 1925

A Mr. d'Hennezel
Statuaire
[illegible] Boulevard
[illegible] Paris

R/

A Monsieur le Président de la
Commission d'Examen des Monuments aux
Morts pour la Patrie –

Monsieur le Président.

Je prends la liberté de vous adresser cette lettre à la
suite de la décision prise par la Commission Départementale de
retoumer à la Municipalité de Givry le projet de Monument (Commune)?
Appelé à présenter un projet à cette Commune j'avais soumis
une composition représentant un jeune enfant adossé à un socle
surmonté d'un buste et exprimant l'hommage des jeunes
générations – La Municipalité ne disposant pas de fonds suffisants
pour faire exécuter ce projet me demanda de supprimer le motif de
l'enfant et de ne conserver que le buste de soldat. Ce a fait
mon projet se trouvait détourné de son expression première.
Je me rends compte que ce son caractère un peu simpliste, traduit
par un croquis sommaire, exécuté en dernier lieu et tracé
d'autres croquis plus détaillés qui durent être abandonnés, ait
pu produire une médiocre impression sur la Commission.
Me conformant alors à votre demande je viens d'adresser
à Monsieur le Maire de Givry, un dessin au 1/10me qu'il vous
adressera avec la soumission – J'espère, Monsieur le Président, que vous
voudrez bien lui réserver un accueil favorable. J'ai de précédents
dans votre Département où j'ai déjà exécuté des Monuments qui
furent acceptés par vous à Ervauville, Barbonne, Fismes, Sarzy, Fère
Chacun d'eux a son caractère particulier – Ancien élève des
Beaux Arts de Paris, exposant aux Salons, désigné par concours à
l'exécution d'un certain nombre de Monuments dont à Fère en Tardenois
dans votre région, j'exécute mes travaux moi même comme artiste
et non comme entrepreneur de Monuments funéraires. Le buste que
j'exécuterai pour Givry sera une œuvre originale et c'est précisément
parce qu'il n'est pas encore fait que je n'en puis fournir une photographie
et que le croquis que j'ai l'honneur de vous en soumettre n'est qu'une
indication très sommaire de ce que il sera définitivement

Dans l'espoir, Monsieur le Président, l'assurance
de ma respectueuse considération

H. Benon

202153

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE

Lettre d'Alfred Benon au Président de la commission d'examen des Monuments aux Morts expliquant pourquoi son projet initial n'a pas été retenu. 2 O 2153. Dossier église, presbytère, cimetière, monument aux morts. 1825-1938. ADMarne, Châlons

Cette figure du combattant, la plus représentée sur les monuments figuratifs, est ici une œuvre originale en ciment-pierre, signée et datée par l'artiste. Le regard porte au loin, le buste est dépouillé de tout artifice, la moustache, le casque Adrian, la capote surmontant

la vareuse et la Croix de Guerre permettent immédiatement d'identifier le conflit.

Esquisse présentée par Alfred Benon à la commune de Gueux. 2 O 2153. Dossier église, presbytère, cimetière, monument aux morts. 1825-1938. ADMarne, Châlons

Le regard porte au loin.

Sous le buste, la signature de l'artiste.

Le lieu d'édification, le square situé le long de la rue Neuve (actuelle avenue Madame Eugène Roederer) en face de la Place Publique et à proximité de la mairie et de l'église (qui ne sera reconstruite qu'en 1934), marque la volonté du conseil municipal d'inscrire ce lieu commémoratif en plein centre du village en reconstruction, dans un espace libre, visible de tous et où il est possible d'accueillir de grandes célébrations.

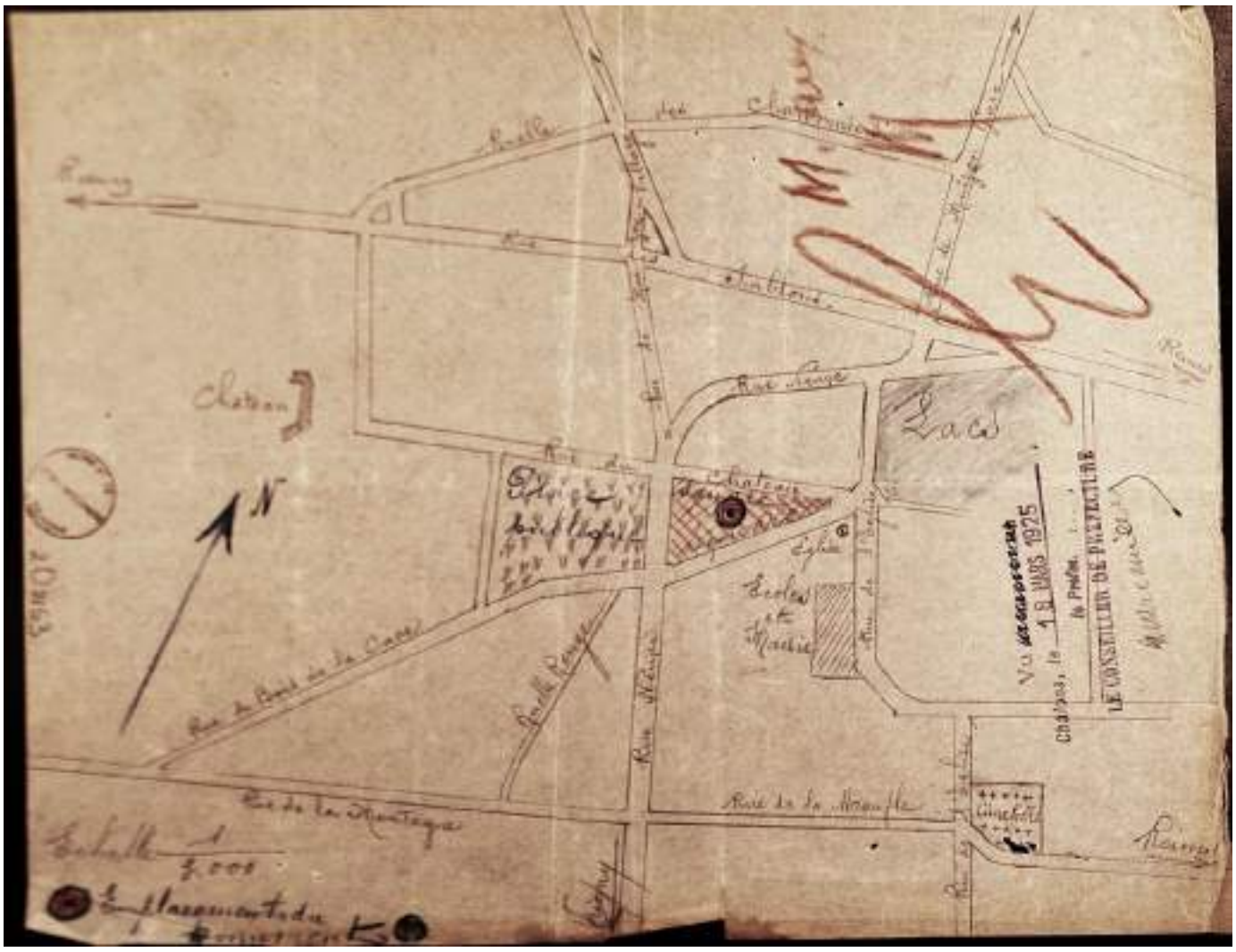

Plan pour l'édification du monument aux morts. 2 O 2153. Dossier église, presbytère, cimetière, monument aux morts. 1825-1938. ADMarne, Châlons

Enfin, les inscriptions gravées dans le marbre et apposées sur la face principale du piédestal « *A ses enfants morts pour la France, la commune de Gueux reconnaissante, 1914-1918* » et au dos « *Aux soldats qui ont été tués en défendant le sol de la commune* » allient patriotisme et culte des morts, dont la longue liste de quarante-deux noms classés par ordre alphabétique figure sur les deux faces latérales, trente-huit soldats et quatre civils, dont deux femmes.

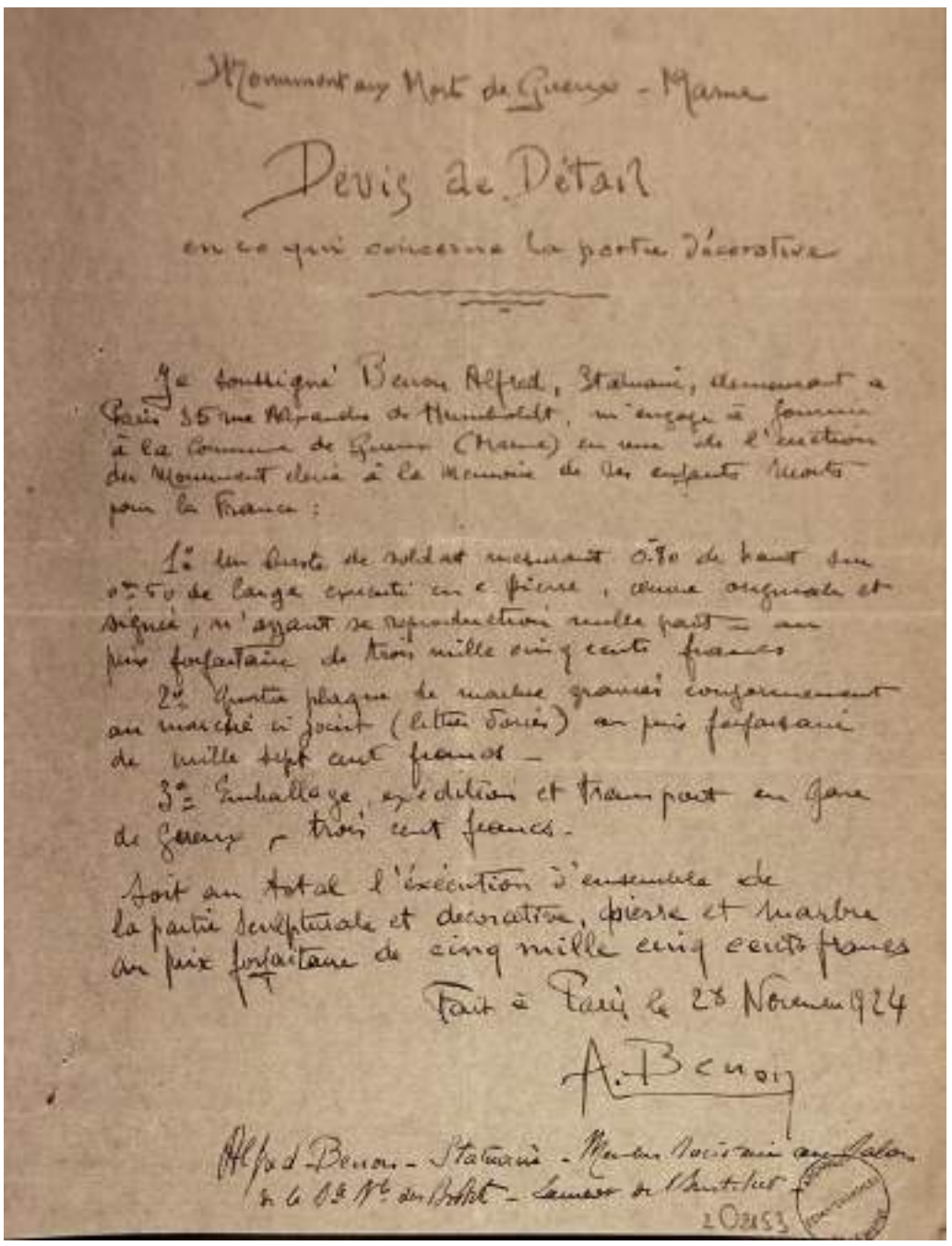

Monument aux Morts de Gueux - Marne

Devis de Détail

en ce qui concerne la partie décorative

Je soussigné Benoit Alfred, Statuaire, demeurant à Paris 35 rue Alexandre de Humboldt, m'engage à fournir à la Commune de Gueux (Marne) en vue de l'exécution du Monument élevé à la Mémoire de ses enfants morts pour la France :

1° Un buste de soldat mesurant 0.90 de haut sur 0.50 de large exécuté en pierre, dûment originale et signée, n'ayant de reproduction aucune sorte = au prix forfaitaire de trois mille cinq cents francs

2° Quatre plaques de marbre gravées conformément au marché ci joint (lettres dorées) au prix forfaitaire de mille sept cent francs -

3° = Emballage, expédition et transport en Gare de Gueux - trois cent francs.

Soit au total l'exécution d'ensemble de la partie sculpturale et décorative, pierre et marbre au prix forfaitaire de cinq mille cinq cents francs

Fait à Paris le 28 Novembre 1924

A. Benoit

Alfred Benoit - Statuaire - Membre Associé au Salon
26 Bd Rue de Bobet - Lauréat de l'Institut

2 O 2153

Devis du monument aux morts, 28 novembre 1924. 2 O 2153. Dossier église, presbytère, cimetière, monument aux morts. 1825-1938. ADMarne, Châlons

Inauguré le 20 septembre 1925, il est l'occasion d'un long défilé réunissant les habitants du village, le maire Charles-Louis Compagne récemment élu et accompagné de son conseil, les enfants des écoles et leurs enseignants Madame Courtoisier et Monsieur Escoffier, le sculpteur Alfred Benon, le député de la Marne Jean Jacquy, les maires des villages environnants (Thillois, Vrigny, Muizon, Germigny, Coulommes, Janvry, Courcelles-Sapicourt et bien d'autres), les fanfares de Gueux, Villedommange et Sacy, des militaires, les associations d'Anciens Combattants, le curé, les sapeurs-pompiers et les gendarmes.

On remarque les maisons en construction rue du Château à gauche et le baraquement Adrian à droite qui servira d'église provisoire. jusqu'en 1934

Le cortège des anciens combattants avec en tête, un mutilé de de guerre ayant perdu un œil et portant un cache-œil. Il s'agit peut-être de Monsieur Raymond Noiret, président des Combattants de Gueux. Dans ses bras, une palme de bronze qui sera déposée au pied du monument.

A gauche sont encore présents les tas de gravats issus de la destruction du village en 1918 et servant à la reconstruction.

Dans le cortège, de nombreuses femmes en deuil.

Les enfants de l'école déposent des gerbes et les discours des personnalités insistent sur le sacrifice de ces hommes pour un monde meilleur.

Ces deux photographies, réunissant les jeunes filles et les petits garçons du village portant des gerbes de fleurs, sont prises devant la mairie d'où part le cortège. Tous sont endimanchés, les chaussures brillent ! Les jeunes filles portent le chapeau-cloche, calotte enfoncée sur la tête jusqu'aux sourcils, leurs cheveux sont coupés « à la garçonne », c'est à dire au carré, les jambes sont découvertes jusqu'aux genoux et les robes sont taille basse . Personne n'est nu-tête, pas même les jeunes garçons qui portent casquettes, bérets ou canotiers..

Au fond à l'arrière-plan, on aperçoit le presbytère nouvellement construit. La Place des Fêtes est plantées de jeunes arbres.

Sur l'estrade, au premier rang, le sculpteur Alfred Benon penchant la tête, 4è en partant de la droite. Tout autour de la place, des mats sont dressé pavoisés bleu/blanc/rouge et des guirlandes sont tendues

A l'arrière-plan, la baraque Adrian faisant office d'église et les maisons de la rue du Château en pleine construction.

A l'arrière-plan, des maisons rafistolées suite aux destructions de 1918, en bordure du square (actuelle rue des Dames de. France). Le square est dépourvu d'arbres, qui seront plantés ultérieurement

Les anciens combattants

La bénédiction du monument. On peut remarquer que les plaques portant les noms des soldats étaient à l'origine en marbre blanc. Elles ont été remplacées par des plaques en marbre noir dans les années 2000 car elles étaient en mauvais état.

Article relatant l'inauguration du Monument aux Morts paru dans l'Eclaireur de l'Est, 21 septembre 1925.

4

CHRONIQUE RÉGIONALE

MARNE

LES CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

« La Commune de Gueux reconnaissante à ses enfants morts pour la France »

Par une belle après-midi ensoleillée, la charmante commune de Gueux, si coquette, avait mis toutes ses bannières pour honorer ses enfants morts pendant la guerre, à inaugurer leur le monument élevé à la mémoire de ses enfants tombés au champ d'honneur.

Pour que cette fête du Souvenir fut célébrée avec tout l'éclat désirable, la population entière, suivant l'exemple du conseil d'Arcelin et de la municipalité, avait mis tout en œuvre.

LA RÉCEPTION A LA MAIRIE

A 14 h. 30, dans une des salles de la mairie, l'hospitalière M. Compagne, maire de Gueux, entouré des membres du conseil municipal : MM. Arcet, adjoint ; Robert, Cloet, Degodet, Maillard, Delaplace, Noiret, Prompsy Eugène, Charpentier, Maisonneuve, présente ses souhaits de bienvenue à ses hôtes.

Parmi ceux-ci, nous remarquons : MM. Bonnet, député de la Marne ; Bonnaud, maire de Villers-Marmery, conseiller d'arrondissement, capitaine de gendarmerie, représentant le général de Lazerme, commandant la 7e région ; Aymard, commandant de gendarmerie, représentant le colonel Mondange ; Delaunay, maire de Reims ; Bertaux, conseiller de Reims ; Alfred Renon, je secrétaire de préfecture, délégué, vice-président de la Fédération départementale des A. C. ; Bernard, maire de Villedommange ; Pommeret, maire de Jouy ; Jouve, secrétaire de la mairie de Gueux

Quelques photos du Monument aux Morts au cours du temps

Le monument peu après son inauguration. Les poteaux reliés par des chaînes qui l'entourent actuellement n'ont pas encore été installés. A l'arrière-plan, un arbre à la végétation développée rempli l'espace. Il s'agit du Sophora du Japon encore présent aujourd'hui, arbre plus que centenaire puisqu'il a résisté à la destruction du village en 1918 où il était déjà de bonne taille. On remarque que l'église n'a pas encore été reconstruite, que le baraquement Adrian est toujours présent faisant office d'église provisoire et que la place n'est pas aménagée, tout juste distingue-t-on au sol des cheminements utilisés par les passants.

Carte postale . Le monument avant 1934, l'église n'apparaissant toujours pas en arrière-plan. Il est désormais ceint de chaînes reliant des poteaux ornés soit d'une flamme, soit de petites urnes en fonte, ces dernières ayant aujourd'hui disparu.
Le Sophora dénudé apparaît en arrière-plan, la photographie a été prise en hiver.

Le monument vers 1945.
L'église est maintenant présente dans le paysage et les arbres commencent à pousser.
La barrière au premier plan entourait à une époque l'ensemble du square.

Procession de Notre-Dame-du-Grand-Retour, 1946. Le monument est pavoisé, l'allée y menant a été réalisée.

Carte postale éditée dans les années 70/80. Pol (éditeur), Jacques Fréville, 22 rue Payen, Reims

Carte postale éditée dans les années 1990. Photo-Edition Promo Champagne Reims.

Texte et photos récentes : Hélène Colzy
Photographies et cartes postales anciennes issues d'archives privées.
Documents des Archives départementales de la Marne, cote 2 O 2153**.** Dossier église, presbytère, cimetière, monument aux morts. 1825-1938